

**EXTRAIT du REGISTRE**  
**des Délibérations du Conseil Municipal**

Objet : aménagement de l'avenue de Lyon en « voie douce ».

Séance du 27 novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept novembre, à dix-neuf heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le dix-neuf novembre deux mille dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 57**

**Membres présents :**

MM. ALLANDRIEU Bernard, ALLARD Cyrille, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, BOURGEAIS Didier, CAPELLI Jean-Baptiste, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, GENOD Patrick, GRIOT Bernard, JARASSIER Hervé, LYAUDET Stéphane, MORGNIEU Laurent, PESENTI Philippe, PIFFADY Philippe, SAVEY Didier, TRAMOY Maurice, ZANI Guy.

Mmes BERTHET Claire, BOUDET Evelyne, BOURDONCLE Annie, FERRO Nicole, GRITTI Delphine, LETRAY Marie-Odile, LIEVIN Karine, MACHON Annie, MARTINE Christine, MASNADA Isabelle, ROSIER Nicole, TRAINI Marie.

**Membres absents excusés avec pouvoir :**

MM. DUSSUYER Régis (pouvoir à M. DRHOVIN Jacques), FERRARI Jean (pouvoir à M. ARGENTI Bernard), HARNAL Sébastien (pouvoir à M. GENOD Patrick), LEMOINE Gilbert (pouvoir à Mme MARTINE Christine), PETITNICOLAS Christophe (pouvoir à M. EMIN Philippe), RODRIGUEZ-CERVILLA José (pouvoir à Mme ROSIER Nicole).

Mmes BORGNA Séverine (pouvoir à M. BEVOZ Sébastien), CHATEAU Marie-Luce (pouvoir à Mme FERRO Nicole), PETIT Odile (pouvoir à Mme BERTHET Claire).

**Membres absents excusés sans pouvoir :**

Mmes CARRARA Carole, JOLY Fabienne.

**Membres absents :**

MM. CHARVOLIN Roch, FRAISEAU Alain, RAOULT Jean-Pierre, TABOUREL Philippe.

Mmes BARDON Fabienne, BARTHELET Annaëlle, CHENET Valérie, HUGON Marlène, PALAZZI-ZANI Nelly, ROTARU Maria, TREUVELOT Catherine.

**Secrétaire de séance :** M. ALLARD Cyrille.

**Soit : 35 présents, 9 pouvoirs.**

M. le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'aménagement de l'avenue de Lyon en voie douce.

Un dossier de demande de subvention a déjà été déposée auprès de la Préfecture de l'Ain relative à ce projet dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

M. le Maire précise qu'il serait également souhaitable de solliciter le concours financier de la Région Auvergne Rhône Alpes dans le cadre des Contrat Ambition Région pour cofinancer ce projet.

A cet effet, un plan de financement intégrant les dernières évolutions en termes de dépenses et de recettes est proposé.

dépenses		recettes		
Travaux	Montant HT	origine	montant	taux
voirie	284 000 €	Etat (DETR)	134 225 €	30%
GSM topo	4 885 €			
GSM régul foncière	1 530 €	SIEA	8 750 €	2%
notaire	3 000 €			
huissier	1 000 €	Région	50 000 €	11%
Agence d'Ingénierie de l'Ain	2 500 €			
muret rue des Entressets	10 000 €	Département	30 000 €	7%
Potelets bois	8 000 €			
peinture routière	3 000 €	Autofinancement	224 441 €	50%
meublier urbain	10 000 €			
2 abribus	15 000 €			
espaces verts	12 000 €			
éclairage public (mats)	35 000 €			
éclairage public (câbles fourreaux)	35 000 €			
armoires éclairage public	2 500 €			
grilles avaloirs	20 000 €			
<b>TOTAL HT</b>	<b>447 415 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>447 415 €</b>	<b>100%</b>

M. le Maire propose à l'assemblée de valider ce plan de financement tel que ci-avant proposé et de l'autoriser à solliciter le concours financier de la Région Auvergne Rhône Alpes pour la réalisation de cette opération.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **VALIDE** le plan de financement tel que ci-avant proposé pour la réalisation des travaux de l'avenue de Lyon – voie douce ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire de solliciter le concours financier de la Région Auvergne Rhône Alpes dans le cadre des Contrat Ambition Région ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations

Le Maire

Philippe EMIN

